

A GENÈVE**VICE-PRÉSIDENTE du CICR**

Les mandats des vice-présidents du Comité international, MM. Hans Bachmann et Jacques Freymond, étant arrivés à échéance selon la procédure réglementaire, le CICR, réuni en séance plénière au mois de mars, les a prolongés jusqu'à fin juin et a désigné à partir de cette date, comme nouveaux vice-présidents, MM. Harald Huber, juge fédéral, et Jean Pictet, président de la Commission juridique du CICR. Cependant, M. Jacques Freymond, absent lors de la séance de mars, n'a pas accepté la prolongation de son mandat; celui-ci sera assumé dès maintenant par M. Pictet.

Décès de M. M. Bodmer, membre honoraire du CICR

La *Revue internationale* avait annoncé, dans sa livraison de janvier dernier, la démission de M. Martin Bodmer, membre du CICR depuis 1940, et simultanément, sa nomination au titre de membre honoraire. Or, aujourd'hui, elle a le chagrin de faire part de son décès survenu le 22 mars 1971. Nous avons rappelé l'œuvre importante de M. Bodmer au sein de l'institution, durant de longues années; le président du CICR, M. M. A. Naville, prononça, lors de la cérémonie funèbre, un discours dont les extraits que nous reproduisons ci-après diront, mieux que tout autre commentaire, ce que signifie cette perte pour le Comité international:

Le Comité international de la Croix-Rouge, lui aussi, est en deuil. Il perd en Martin Bodmer un compagnon de trente années, un collègue et un ami qui, pendant cette longue période, n'a cessé d'apporter à cette

institution les ressources de sa culture, de sa loyauté et de sa pensée attentive et d'assumer toujours sa part dans les responsabilités du Comité.

C'est à la demande de Max Huber, zurichois comme lui et son ami de toujours, qui présidait le CICR à l'heure tragique où éclatait la seconde guerre mondiale, que Martin Bodmer vint à Genève se mettre, comme simple collaborateur bénévole, au service de la Croix-Rouge.

La volonté de ne pas se soustraire à une forme d'engagement personnel que la vie exige de vous d'autant plus impérieusement qu'elle vous a peut-être favorisé par ailleurs ont amené Martin Bodmer à accepter, en toute modestie, une tâche qui allait devenir un des plus beaux accomplissements de son existence.

Le CICR se trouvant subitement placé devant des activités d'une ampleur sans précédent, le concours de ce nouveau collègue fut particulièrement bienvenu. Sa connaissance des êtres et des choses, son dévouement et sa persévérance, sa manière à la fois discrète et pénétrante d'intervenir dans une délibération allaient le conduire très vite à jouer un rôle important au sein de l'institution.

Voulant lui témoigner la reconnaissance qu'il lui devait, le CICR lui avait décerné, en 1960, sa médaille d'argent.

A la fin de l'année dernière, gravement menacé dans sa santé, Martin Bodmer demandait à mettre fin à sa collaboration active au Comité.

Aujourd'hui, de toutes parts, de toutes ces organisations de Croix-Rouge dont il suivait avec intérêt le travail et le développement, nous parviennent les messages de sympathie pour la perte de cet homme fin, efficace, incapable d'admettre à l'égard d'autrui une injustice, mais si respectueux de la personnalité des autres qu'il estimait devoir couvrir d'un voile de réserve et d'humour les contours si purs de la sienne.

Qu'il me soit permis de me faire l'interprète du CICR tout entier, mais aussi de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ainsi que de la Croix-Rouge suisse pour présenter à la famille notre profonde sympathie et exprimer à sa mémoire, à travers les mots qui passent, une reconnaissance qui dure.